



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU 16 janvier 2015

### Ordre du jour :

- 1) Bilan du concours de Cluses des 13 et 14 décembre 2014
- 2) Revue des statuts de l'Arc Club Clusien (Idées pour préparer l'AG)
- 3) Formation (Information au bureau)
- 4) Questions diverses

### Présence :

Sont présents : Le président, La vice-présidente, Le secrétaire, La vice-secrétaire, le trésorier, Jean-Claude, membre d'honneur et Laurent, responsable du matériel.

**Excusée** : La trésorière adjointe.

**Ouverture** : La séance est ouverte à 19h45.

---

### BILAN DU CONCOURS DE CLUSES DES 13 et 14 décembre 2014 :

Cette année, le concours a attiré moins de monde qu'en décembre 2013, mais le bilan financier est meilleur.

Les inscriptions ont permis de récolter 1204€, sur les quels ont été dépensés 523€ pour les cadeaux et lots de vainqueurs, ce qui laisse un bénéfice de 681€.

La buvette a rapporté 525€ dont 213€ avaient servis pour l'achat des denrées, ce qui laisse un bénéfice de 312€.

Avec la tombola, nous avons récolté sur 29 cartons, 1493€. Pour les lots, 452€ ont été dépensés. Le bénéfice est donc de 1041€.

Le total des bénéfices pour ce concours s'élève à 2034€ en 2014 pour 1818€ en 2013.

Nous décidons de mettre 5 lots en jeu pour la prochaine tombola. Il faut commencer à chercher des idées de lots et d'essayer de garder quelques « bricoles » qui pourraient trainer chez nous en guise de lot entre volées pendant le concours.

Pascale doit chercher un nouveau système de pinces pour les plaquettes de feuille de marque.

Bravo et merci à Christian pour la télécommande des feux qui est très utile.

Laurent et Christian doivent faire des tests sur les spots halogènes que nous utilisons pour connaître l'intensité lumineuse du plus éclairant. Cela permettra d'investir dans des spots à LED pour remplacer les halogènes et diminuer la consommation électrique.

M. Georges GRADEL, patron de Jean-Jacques, lui a donné un ordinateur portable DELL (valeur 500€) qui servira de doublon en cas de panne.

Merci à tous les bénévoles qui ont permis d'avoir un bon fonctionnement. Mais attention, nous avons été très rapide à installer la salle et du coup, nous avons pris une pause peut être un peu longue qui aurait pu nous mettre en difficulté à l'installation des blasons.

Il est apprécié que les « jeunes » compétiteurs soient venus et ont participé aux changements de blasons, ce qui leur a aussi permis de monter aux cibles et voir comment cela se passe lors d'un concours officiel.

Pour les cibles extérieures, Laurent est chargé :

- de faire des gabarits pour les blasons de 40cm et 3spots.
- de prévoir comment et avec quel matériel nous allons rénover la cible à 90m et celle qui l'a déjà fait pour les entraînements Beursault.

Jean-Jacques doit commander 2 paillons de 120 par 120 pour renforcer cette dernière.

Pour le Championnat Départemental, 17 archers compétiteurs peuvent prétendre y participer. 13 d'entre eux sont présélectionnés dont 1 ne participera pas et 1 dont on attend sa réponse. 1compétiteur pourrait y participer si un des archers classés devant lui ne s'inscrivait pas. Grégory doit envoyer un mail au président du CD et à l'organisateur pour éclaircir un point de règlement. Ensuite il doit appeler l'archer en question pour en parler avec lui.

Dans le cadre des évaluations des archers débutants, certains n'ont pas réussi à obtenir leur flèche. Pour préserver leur motivation, après vérification de leur résultat, il leur a été décerné une plume correspondante à la distance. Pour ceux qui ne pouvaient prétendre à cette distinction, ils ont reçu un « diplôme » interne au club. Les adultes débutants ont aussi fait leur évaluation. Dominique remplira les cartes FFTA et leur donnera. Jean-Jacques doit en recommander car il n'en reste que 5.

## **REVUE DES STATUTS DU CLUB :**

Comme annoncé sur le dernier compte rendu de réunion du 14 novembre 2014, nous devons revoir les statuts du Club mais personne n'a eu le temps de se pencher sur ce sujet. Il est reporté à la prochaine réunion de bureau.

## **FORMATION, information au bureau :**

« Coaching », suivie par Dominique Depoilly et « Entraîneur niveau2 » par Grégory Turbelin. Ces formations nous permettent d'avoir un œil différent sur le tir à l'arc et sur l'approche des compétiteurs. Ces formations sont complémentaires et nous permettrons d'aider les compétiteurs à participer plus sereinement aux concours en focalisant leur attention sur 1 ou 2 éléments et non pas sur un ensemble qui lui doit se travailler lors des entraînements.

## **POINTS DIVERS :**

### Tenue de club :

La question sur un pantalon de couleur en tenue de club est posée. L'idée n'est pas totalement rejetée mais la difficulté de trouver un modèle qui convient à tous le monde et de fabrication pérenne, est expliquée.

### Frais de fonctionnement :

Le secrétaire présente et laisse un double de sa facture téléphonique au président et au trésorier qui lui font un chèque de frais de fonctionnement.

### Présence de Nathalie (BE) :

Nathalie sera prochainement présente le mardi 20 et vendredi 23 janvier 2015.

### Sortie estivale :

Au vu des calendriers de la fédération, nous décidons de retourner à Chagny le 26 juillet prochain. Pour discuter les prix avec l'hôtelier, pré réserver les chambres et prévoir l'organisation, il faut savoir assez rapidement qui viendra. Grégory fera le point avec les archers.

### Prochaine réunion de bureau :

Elle aura lieu le 27 février 2015 à 19h30. Le lieu, à décider et sera donné ultérieurement.

**Clôture de la séance à 21h30**

**Le Secrétaire : G. Turbelin**

